

DEPARTEMENT
CORREZE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ROBERT

Séance du 05 AVRIL 2024

Date de la convocation : 29/03/2024
Numéro de délibération de la séance 05042024/11

Le cinq avril deux mil vingt-quatre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Robert, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de Monsieur Claude ACHARD, Maire.

Nombre de Membres - En exercice : 11 - Présents : 9 - Absents excusés : 2 - Procurations : 1	Vote Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
---	--

Présents: M Claude ACHARD, M Jean-Pierre LUÇON, Mme Sylvie HAMPIKIAN, Mme Lily MOLENKAMP, Mme Josy ACHARD, M Laurent FAUCHER, Mme Laetitia MAURI, Mme Stéphanie COLAS, Mme Sylvie FOUQUET

Absents excusés: M Olivier DESMAISON, a donné pouvoir à Mme Josy ACHARD ; M Christophe MESMIN

A été nommé secrétaire: Mme Laetitia MAURI

Objet : **Approbation du Budget Primitif 2024**

Vu le projet de budget primitif 2024 transmis en date du 22 mars 2024 à l'assemblée délibérante,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	348 135	348 135
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	145 325,58	145 325,58
TOTAL	493 460,58	493 460,58

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ⇒ APPROUVE le Budget Primitif 2024
- Au chapitre - section Fonctionnement
 - Au chapitre - section Investissement

Fait et délibéré en séance aux jour, mois et an susdits

Certifiée exécutoire

Le Maire,

Claude ACHARD


